

TARIFS USLD

ANNÉE 2024 à compter du 1^{er} Février 2024

Arrêté de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse n° 2024-63 en date du 26 février 2024

Tarif Hébergement : 66.79 Euros

Tarif Hébergement de moins de 60 ans : 96.51 Euros

Tarif Dépendance :

GIR 1 et 2 : 31.64 Euros

GIR 3 et 4 : 20.08 Euros

GIR 5 et 6 : 8.52 Euros

Tarif de Réservation : « Cas Général » 46.79 Euros

Tarif de Réservation : « Psychiatrie » 51.79 Euros

Tarif à la charge du résident 75.31 € par jour

Soit 2 334.61 € par mois

Une retenue de garantie est demandée à l'admission d'un montant de 1 000 € (chèque encaissé, émis à l'ordre du TRESOR PUBLIC)

NOTICE EXPLICATIVE DES TARIFS 2024

↳ Les frais de séjours se décomposent de la façon suivante pour les personnes girées 5 - 6

$$\underbrace{66.79 \text{ €}} + \underbrace{8.52 \text{ €}} = 75.31 \text{ € par jour} \quad \times 31 \text{ jours} = 2\,334.61 \text{ €}$$

Tarif journalier (hébergement) Ticket modérateur (=GIR 5 et 6)

Cette partie reste à la charge du résident. Toutefois si la personne est plus dépendante (GIR 4 à 1), les frais de séjour augmentent, la partie dépendance vient s'ajouter. Cette partie peut être prise en charge par le Conseil Départemental grâce à l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).

Exemple :

Résident GIR 1 ou 2 => $\underbrace{2\,334.61 \text{ €}} + \underbrace{(23.12 \times 31 \text{ jours} = 716.72 \text{ €})} = 3\,051.33 \text{ €}$

Part du résident Part APA pouvant être prise en charge par le Conseil Général

Tarifs complets SANS APA à la charge du résident :

Indice dépendance	Prix de journée	Ticket modérateur par jour	Tarif dépendance par jour	Total pour 31 jours (Résident sans APA)
GIR 5-6	66.79 €	8.52 €	0 €	2 334.61 €
GIR 3-4	66.79 €	8.52 €	11.56 € (20.08-8.52)	2 692.97 €
GIR 1-2	66.79 €	8.52 €	23.12 € (31.64-8.52)	3 051.33 €

Tarifs complets avec partie dépendance prise en charge par l'APA :

Indice dépendance	Prix de journée	Ticket modérateur par jour (non pris en charge par l'APA)	Part résident pour 31 jours	Part dépendance prise en charge par l'APA	Part APA pour 31 jours
GIR 5-6	66.79 €	8.52 €	2 334.61 €	0 €	0 €
GIR 3-4	66.79 €	8.52 €	2 334.61 €	11.56 €	358.36
GIR 1-2	66.79 €	8.52 €	2 334.61 €	23.12 €	716.72 €

Tarif moins de 60 ans : 96.51 € (tarif journalier) * 31 jours soit **2 991.81 €**

AUTRES TYPES D'AIDES FINANCIERES :

- L'ALS (allocation logement) auprès du service de prestations familiales de votre CAF ou MSA.
- L'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) auprès du Conseil Départemental sauf si vous bénéficiez déjà de l'APA à domicile.
- L'Aide Sociale, si les ressources sont insuffisantes (dossier à retirer auprès du Conseil Départemental du domicile).